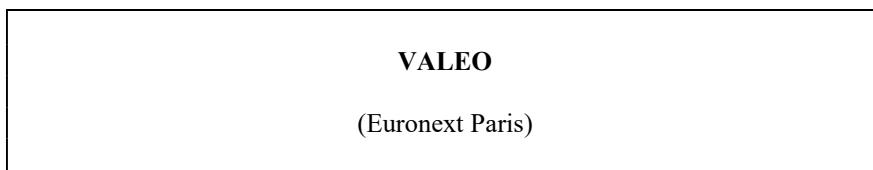


219C0710
FR0000130338-FS0384

29 avril 2019

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)



Par courrier reçu le 29 avril 2019, l'EPIC Bpifrance, établissement public à caractère industriel et commercial (dénommé « EPIC Bpifrance ») (27-31 avenue du Général Leclerc, 94710 Maisons Alfort Cedex) a déclaré avoir franchi en hausse :

- le 23 avril 2019, indirectement par l'intermédiaire de la société Bpifrance Participations¹, le seuil de 5% du capital de la société VALEO et détenir indirectement, à cette date, 12 102 819 actions VALEO représentant autant de droits de vote, soit 5,04% du capital et 4,92% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
EPIC Bpifrance (à titre direct)	0	0	0	0
Bpifrance Participations	12 102 819	5,04	12 102 819	4,92
Total EPIC Bpifrance	12 102 819	5,04	12 102 819	4,92

- le 24 avril 2019, indirectement par l'intermédiaire de la société Bpifrance Participations¹, le seuil de 5% des droits de vote de la société VALEO et détenir indirectement 12 368 826 actions VALEO représentant autant de droits de vote, soit 5,15% du capital et 5,03% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
EPIC Bpifrance (à titre direct)	0	0	0	0
Bpifrance Participations	12 368 826	5,15	12 368 826	5,03
Total EPIC Bpifrance	12 368 826	5,15	12 368 826	5,03

Ces franchissements de seuils résultent d'acquisitions d'actions VALEO sur le marché.

À ces occasions, la société Bpifrance Participations a franchi individuellement en hausse les mêmes seuils.

¹ Contrôlée par Bpifrance SA laquelle est contrôlée conjointement à hauteur de 50% par la Caisse des dépôts et consignations et de 50% par l'EPIC Bpifrance.

² Sur la base d'un capital composé de 240 253 100 actions représentant 245 755 589 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.